

25 juin
2019
8h45-18h30



INFORMATIONS PRATIQUES

Cette journée s'adresse aux professionnels de santé et de santé mentale, intervenant ou impliqués dans la prévention de la radicalisation.

Inscription gratuite à partir du formulaire ci-joint

A retourner avant le 10 juin 2019

A l'adresse mail suivante : omayma.rouine@arhm.fr

Contact : Madame Omayma ROUINE : 04 27 18 79 82

Lieu : Hôtel du Département - Salle Maurice PIC
26, avenue du président Herriot - 26026 VALENCE cedex 9
04 75 79 26 26



Fondation ARHM : 290 route de Vienne - BP 8252 - 69355 Lyon Cedex 08
04 37 90 10 10 - www.arhm.fr - A suivre sur [@FondationARHM](https://twitter.com/FondationARHM)



« Comprendre, prévenir et prendre en charge les risques de radicalisation »

*Session régionale de sensibilisation
à destination des professionnels de santé
et de santé mentale*

Mardi 25 Juin 2019

**Hôtel du Département - Salle Maurice PIC
VALENCE (DRÔME - 26)**



Objectifs

25 juin
2019

Les objectifs de cette journée seront de présenter le rôle et les objectifs poursuivis en termes de santé, de faire connaître les dispositifs, acteurs, outils et actions menées en région et d'apporter des points de repère en matière de compréhension et de repérage des processus de radicalisation.

Il s'agit d'une journée d'échanges de bonnes pratiques et de débats, dédiée aux interactions entre professionnels, à la transmission de connaissances et de réflexions autour d'une thématique souvent difficile à appréhender. Cette sensibilisation pourra permettre à chacun de déconstruire certaines représentations, d'aborder la thématique et ses contours de façon apaisée mais également d'échanger et croiser les regards avec d'autres professionnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

PROGRAMME

8h15 Accueil

8h45 Ouverture - Monsieur le Préfet de la Drôme

9h00 Religion et radicalités

Professeur Philippe MARTIN, professeur d'histoire moderne à l'Université Lumière Lyon 2, directeur de l'Institut Supérieur d'Etude des Religions et de la Laïcité (ISERL)

10h10 Ethique, secret professionnel et secret partagé

Maître Pierre VERDIER, avocat au Barreau de Paris, docteur en droit, spécialiste du droit de la famille et de l'enfant

11h00 Secret médical et radicalisation violente

Docteur Gilles MUNIER, vice-président du conseil national de l'ordre des médecins, section éthique et déontologie

11h40 Partenariat judiciaire et administratif en matière de prévention et de prise en charge de la radicalisation : illustration en Drôme
Sabry HANI, directeur de cabinet, Préfecture de la Drôme
Abdelali ER-ROUGUI, assistant spécialisé en matière de lutte contre la radicalisation, Parquet de Valence

12h20 Pause déjeuner

13h30 Le volet sanitaire du dispositif de prévention et de prise en charge de la radicalisation

Stéphane DELEAU, directeur usagers et qualité
Aurélien VAISSEIX, responsable du pôle santé justice et référente régionale radicalisation
Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

14h10 Processus de radicalisation et adolescence : éléments de repérage et de compréhension

Céline CHANTEPY-TOUIL, coordinatrice, Institut Régional Jean Bergeret

15h00 TABLES-RONDES : retours d'expériences, vignettes cliniques et échanges avec la salle

- **Prévention de la radicalisation et protection de l'enfance**, Marie-Pierre DUBOEUF-ROUSSEL, CRIP 26, Direction Enfance Famille, Conseil départemental de la Drôme
- **Le travail d'accompagnement des mineurs dans un contexte judiciaire**, Samir DIB, référent laïcité citoyenneté de la Drôme, Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse (DIRPJJ)
- **Comment faire cohabiter le religieux et le contexte professionnel**, Philippe MORTEL, directeur général adjoint de la Fondation OVE

15' temps de pause

- **La place du soin dans l'accompagnement des personnes radicalisées**, Docteur Christian DIGONNET, médecin psychiatre
- **Le travail avec les familles et les personnes en risques de radicalisation**, M. ATHMANE, ADSEA 26
- **La place du numérique dans le travail de prévention de la radicalisation**, Olivier CARBONNEL, psychologue/expert numérique

18h30 Clôture - ARS Auvergne-Rhône-Alpes

